

RAPPORT LOCAL

CORSE



Accompagner
les employeurs publics
dans leur politique handicap



Fonds pour l'insertion
des personnes handicapées
dans la Fonction publique



CORSE

- ▶ Le mot du DTH
- ▶ Ça s'est passé en Corse
- ▶ Chiffres-clés
- ▶ Annexes

LE MOT DU DTH



Thierry Allemand
directeur territorial
au handicap du FIPHFP

Quelles sont les spécificités de votre région ?

La spécificité de la Corse est liée notamment à une représentation importante des employeurs publics sur le territoire avec un taux d'emploi de personnes en situation de handicap pour les 3 versants de la Fonction publique élevé puisqu'il s'établit pour l'année 2023 à plus de 8%.

Les employeurs sont restés mobilisés pour accompagner leurs agents en situation de handicap, accompagnés en ce sens par les CDG et CAP emploi qui réalisent sur l'île un nombre élevé d'accompagnements sur le maintien dans l'emploi.

Quelles attentes avez-vous perçues de la part des employeurs publics cette année ?

2023 a également été l'année de lancement d'une plateforme de conseil, d'essai et de prêt de matériel commune avec l'Agefiph, permettant aux employeurs publics de bénéficier du service notamment pour des agents en formation ou en apprentissage, ce qui répondait à leurs attentes.

Quels sont les événements et projets qui vous ont le plus marqué dans le cadre de l'action du FIPHFP cette année ?

Sur le plan de l'animation du réseau des employeurs publics, nous avons organisé avec le Handi-Pacte, l'étape Corse du Tour de France des Handicaps Invisibles sur la thématique des troubles DYS, qui a rencontré un fort succès avec plus de 90 participants.

Enfin le FIPHFP a assuré sa présence au côté des employeurs publics à travers la mutualisation de webinaires avec la région PACA, la diffusion de webinaires nationaux et la participation à des événements pendant la SEEPH.

ÇA S'EST PASSÉ EN CORSE

UNE ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE DES HANDICAPS INVISIBLES DÉDIÉE AUX TROUBLES DYS

Le Tour de France des handicaps invisibles a fait étape à Ajaccio le mardi 27 juin 2023, réunissant 80 participants autour de la thématique des troubles dys. Un événement qui a rassemblé de nombreux interlocuteurs afin d'avancer sur la compréhension de ces pathologies.

Les troubles dys : des handicaps invisibles à ne pas négliger

Après l'installation des participants, Marine Neuville, directrice du FPHFP, a remercié tous les acteurs présents et engagés lors de cet événement.

Monsieur Pierre Larrey, sous-préfet en charge des questions du Handicap, secrétaire général de la Préfecture de la Corse du Sud, a ensuite introduit la thématique du jour : les handicaps invisibles, et plus particulièrement les troubles dys. Il a insisté sur l'importance du diagnostic dès le plus jeune âge et de l'insularité présente en Corse, soulignant ainsi l'importance d'insérer les personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel.

Marine Neuville a ensuite lancé la matinée en rappelant quelques chiffres et en témoignant de l'implication du FIPHFP dans l'insertion et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap.

Un point sur les différents troubles a ensuite été présenté : Les troubles du langage ; Les troubles du développement et de la coordination ; Les troubles de l'apprentissage ; Le trouble du spectre de l'autisme ; Le trouble du développement intellectuel.

Il est fréquent que plusieurs troubles se combinent, et chaque trouble peut présenter différents degrés de sévérité, ce qui complique le processus de diagnostic. L'ARS, la préfecture et le rectorat ont mis en place différents dispositifs tels que l'emploi accompagné, des stratégies de sensibilisation, et ont entrepris des réformes visant à réduire le taux de chômage des

personnes en situation de handicap. La nécessité de mettre en place des aménagements pour les personnes souffrant de troubles dys a également été soulignée. Dans une société vieillissante et où nous allons devoir travailler plus tard, ces aménagements seront utiles pour tout le monde.

Dénoncer les stéréotypes à travers des mises en scène

La troupe de théâtre le Thé à trois a ensuite présenté 4 scènes co-écrites avec le Handi-Pacte Corse et l'association Operata :

- La première dénonçait les clichés relatifs au handicap au travail : le fauteuil roulant, la demande d'attention, les aménagements... Mais rappelle que dans 8 cas sur 10 aucun aménagement technique spécifique n'est nécessaire.
- La deuxième abordait les réticences à employer une personne dyslexique et les aménagements possibles à mettre en place pour faciliter l'intégration du collaborateur, en informant qu'ils sont largement financés par le FIPHFP.
- La troisième introduisait l'apprentissage pour présenter le masking (le fait d'accepter, dire et tout faire pour surcompenser, dans le but de cacher son handicap) et souligner que les moyens de compensations sont un droit pour les collaborateurs, et par définition une obligation pour l'employeur.
- La dernière prenait place dans un bar réunissant 3 collègues pour montrer que le handicap ne s'arrête pas au travail, il est aussi présent dans les temps informels. La personne concernée par la dyspraxie annonce à ses collègues son handicap et affirme qu'elle ne souhaite pas que tout le monde soit au courant.

Ces mises en scène ont permis de témoigner de la réalité que vivent les personnes en situation de handicaps invisibles au quotidien et de poser des questions de manière plus imagée.

Deux tables rondes pour croiser les perspectives

1^{ère} table ronde - Distinguer les différents troubles dys et moyens de compensation

- ▶ Les classifications médicales ; la définition des troubles spécifiques de la parole, du langage, dysphasie ; les troubles développementaux des apprentissages ; le quotidien de la vie professionnelle des porteurs d'un trouble spécifique du langage et des apprentissages (TSLA)
- ▶ Le diagnostic et des compensations concernant les enfants
- ▶ Les caractéristiques générales des troubles dys et les grands critères pour définir un trouble dys
- ▶ Les différentes prises en charge
- ▶ Présentation de l'association L'Opérata, porteuse de la PAS handicap cognitifs, a ensuite présenté cette association qui fonctionne en équipes pluridisciplinaires et est acteur à travers ses chargés d'insertions, les missions locales, les Cap Emploi et de façon plus directe dans le cadre du catalogue des prestations de l'Agefiph et du FIPHFP.

Thierry Allemand, directeur territorial du FIPHFP pour la Corse, a ensuite présenté les aides techniques, humaines et financières du FIPHFP qui permettent d'accompagner les agents en situation de handicap,

quels que soient leurs troubles, et notamment les troubles dys.

2^{ème} table ronde - Témoignages et Apprentissage

Témoignage en regard croisé de la part de Marina Ottobrini, référente métier chez Pôle Emploi Corse, dyslexique, dysorthographique et mère d'un garçon dysorthographique et de Catherine Mille, DRH Pôle Emploi Corse. Elle l'a encouragé à assumer son handicap, ce qui lui a permis de mettre en place sa compensation. Elle a reçu des accompagnements et aménagements, a obtenu son poste avec des responsabilités.

Nathalie Mordiconi, conseillère au sein de la RHF (Ressource Handicap Formation), a ensuite présenté l'offre de services de RHF à destination des organismes de formation, des CFA, pour accompagner l'apprenant dans son objectif de réussite et aider l'organisme de formation à adapter ses cours. La RHF s'est fixé plusieurs missions : Développer des politiques d'accessibilité dans les organismes de formation ; Apporter un appui à la sécurisation de parcours dans les situations individuelles de formation ; Professionnaliser les acteurs de formation pour favoriser la montée en compétences collective de ces derniers.

Enfin, Gilles Tarnier, directeur du CFA, Centre du Sport et de la Jeunesse Corse (CSJC), est venu témoigner des solutions mises en place dans son établissement. L'étape s'est terminée par l'intervention de Laure Albertini, conseillère experte de la délégation interministérielle à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement (DIA-TND).



FUTURS CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE : COMMENT MANAGER LE HANDICAP AU TRAVAIL ?

Le 22 novembre 2023, l'IRA de Bastia et le Handi-Pacte du FIPHFP en Corse ont organisé un événement en présentiel pendant la SEEPH, à destination à la fois des élèves de l'IRA et du réseau Handi-Pacte.

78 élèves étaient présents pour assister à l'ensemble de la journée, ainsi que 10 membres du réseau Handi-Pacte représentant 5 employeurs publics et 1 partenaire.

Les objectifs :

- ▶ Parler du handicap au travail aux futurs cadres de la Fonction publique que sont les élèves de l'IRA, afin qu'ils y soient sensibilisés durant leur cursus.
- ▶ Participer à l'ouverture de l'IRA en invitant le réseau Handi-Pacte à la journée et ainsi favoriser les rencontres.
- ▶ Continuer la sensibilisation du réseau Handi-Pacte et proposer des mises en situation.

La journée était organisée en 2 temps :

- ▶ **Une conférence le matin**, intitulée : « Futurs cadres de la Fonction publique : Comment manager le handicap au travail ? », animée par le chef de projet Handi-Pacte François Le Saux-Mari qui a permis de revenir sur les représentations et stéréotypes concernant le handicap et la façon de les déconstruire, les grands chiffres du handicap, le cadre légal, le principe de compensation et les différentes interventions du FIPHFP. Dominique Silvani, Directrice du Cap Emploi de Corse, a conclu la conférence en présentant la structure, son rôle et la ressource qu'elle représente pour les cadres de la Fonction publique confrontés au maintien ou à l'intégration dans l'emploi de travailleurs handicapés.

- ▶ **Des ateliers de mise en situation l'après-midi** : pour ce faire 2 associations représentatives des personnes handicapées et œuvrant dans le champ de l'emploi ont été mobilisées : l'antenne de Haute-Corse de l'Association des Paralysés de France (APF 2B) et ISATIS, spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Après une brève présentation de leur association en amphithéâtre en début d'après-midi, l'APF a proposé un parcours fauteuil aux élèves sur le parking de l'IRA, et une simulation de handicap visuel avec des lunettes reproduisant différentes affections de la vue. Isatis a proposé des ateliers articulés autour de petits quizz, de questions-réponses et de discussion pour mieux faire connaître le handicap psychique et ses réalités.

78 élèves étaient présents pour assister à l'ensemble de la journée, ainsi que 10 membres du réseau Handi-Pacte représentant 5 employeurs publics et 1 partenaire.



CAMPAGNE LUDIQUE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP : « 1 JOUR, 1 MOT CLÉ »

Volontairement diffusée en plein cœur de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), une campagne de sensibilisation au handicap a été proposée par les Handi-Pactes PACA & Corse du FIPHFP. Sous forme d'infographie, une campagne d'emailing a été conçue avec comme finalité de « battre en brèche les idées reçues autour du handicap ».

Encadrants, RH, Référent handicap... chacun est un acteur incontournable de la politique handicap de la structure, et peut donc s'en approprier les bons usages. C'est en ces termes qu'a été posé le principe de ce jeu de piste, « 1 jour 1 visuel ». Une campagne quotidienne ludique que le Handi-Pacte PACA du FIPHFP a proposé de découvrir tout au long de la SEEPH 2023.

Afin de permettre de mieux appréhender le handicap et ses conséquences au travail, 5 thématiques-phares ont été questionnées et illustrées :

- ▶ L'accessibilité numérique,
- ▶ les stéréotypes et des préjugés,
- ▶ les moyens de compensation,
- ▶ la déclaration de son handicap,
- ▶ le rôle-clé du référent handicap, véritable « chef d'orchestre » mobilisé sur le terrain.



CHIFFRES CLÉS

Source : Recueil statistique et base DOETH 2023 - Situation au 31/12/2022 (hors employeurs nationaux)
Employeurs assujettis avec ou sans contribution - hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire

8,30 % TAUX D'EMPLOI DIRECT

5,21 %
dans la fonction
publique D'ÉTAT

6,68 %
dans la fonction
publique
HOSPITALIÈRE

9,50 %
dans la fonction
publique
TERRITORIALE

1 507 bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2023

90
dans la fonction
publique D'ÉTAT

341
dans la fonction
publique
HOSPITALIÈRE

1 076
dans la fonction
publique
TERRITORIALE

142 RECRUTEMENTS

210 MAINTIENS

13
dans la fonction
publique D'ÉTAT

12
dans la fonction
publique D'ÉTAT

41
dans la fonction
publique
HOSPITALIÈRE

134
dans la fonction
publique
HOSPITALIÈRE

88
dans la fonction
publique
TERRITORIALE

64
dans la fonction
publique
TERRITORIALE

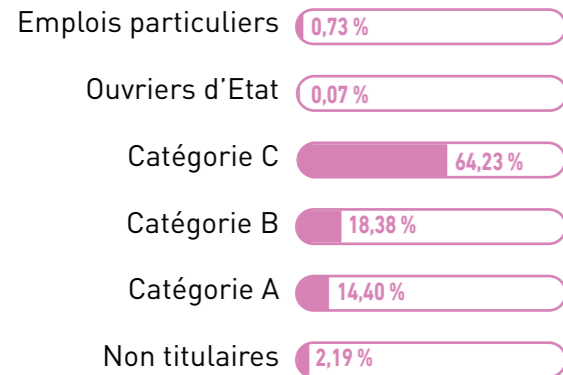
374 813 € D'INTERVENTIONS DIRECTES FINANCÉES EN 2023

94 258 €
financés au travers
des conventions
employeurs

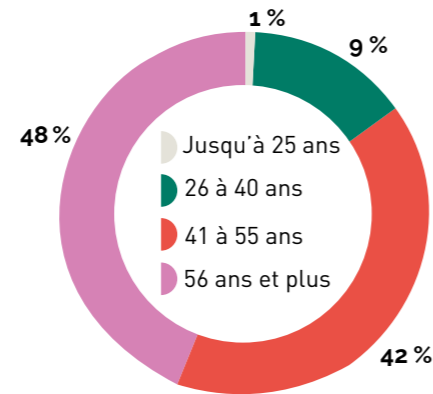
280 555 €
financés via la
plateforme
des aides

LES BOE EN 2023

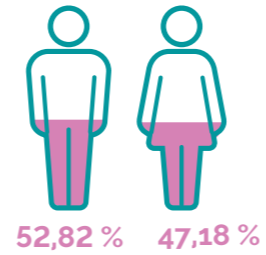
Statut



Âge



Genre



LES CONTRIBUTIONS ÉMISES EN 2023

375 084.57 €
DE CONTRIBUTIONS ÉMISES, DONT :

Déclarations

366 228.57 €

26 277.56 €
dans la fonction publique D'ÉTAT

215 788.02 €
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

124 162.99 €
dans la fonction publique TERRITORIALE

Contributions forfaitaires

8 856.00 €

8 856.00 €
dans la fonction publique TERRITORIALE

DÉTAIL DES EFFECTIFS

	Effectifs				BOE				TED			
	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL
CORSE	1 728	5 104	11 326	18 158	90	341	1 076	1 507	5,21%	6,68%	9,50%	8,30%

244 209 €
VERSÉS EN 2023 EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE
DANS LE CADRE DES AIDES PLATEFORME



244 209 €

ANNEXES

LE COMITÉ LOCAL

FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

Le Préfet de région
ou son représentant (Président)

Titulaires

Livia Defranchi
Virginie Frantz

Suppléants

Christine Rives
Ariane Bliék

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Titulaires

Lauda Guidicelli-Sbraggia
Antoine Ottavy
Tony Poli

Suppléants

Bianca Fazi
Barthélemy Leca
Maurice Chiaramonti

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Titulaires

Julien Cariou
Jean-Luc Pisella

Suppléants

Françoise Vesperini
Gilles Andreani

ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES AU PLAN NATIONAL

Titulaires

Fabrice Torre
Marie-Pierre Tafanelli
Fabien Mineo
Séverine Adonati
Evelyne Ferri
Isabelle Fondacci
Sandrine Beau
Karine Brigato

Suppléants

Michèle Mattei
Laetitia Nicoli
Stéphanie Garcia
Pierre-Paul Ugolini
Gabrielle Leccia
Marion Guennou
Mireille Maillard
Pascal Derepas

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES REGROUPEANT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Titulaires

Nonce Giacomoni
Dominique Andreani
Pierre-Louis Alessandri
Simone Maisetti

Suppléants

Emmanuelle Pelloni
Marylène Belgodère
Odile Meynet
Véronique Cuvillier-Lugarini

PERSONNALITÉS COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

Jean-Dominique Paoli

Dominique Silvani

Caroline Allemand



SÉANCES DU COMITÉ LOCAL

10/10

GLOSSAIRE

Agefiph : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

ANFH : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

ARS : Agence régionale de santé

BOE : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

Cap emploi : Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'action sociale

CD : Conseil départemental

CDG : Centre de gestion de la Fonction publique

CEP : Conseiller en évolution professionnelle

CHEOPS : Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés

CHRU : Centre hospitalier régional universitaire

CMC : Conseiller en mobilité carrière

CNAV : Caisse nationale d'assurance vieillesse

CNFPT : Centre national de la Fonction publique territoriale

CNSA : Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie

COG : Convention d'objectifs et de gestion

CPF : Compte personnel de formation

CREFOP : Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle

CRP : Centre de réadaptation professionnelle

DEA : Dispositif emploi accompagné

DGAFP : Direction régionale de l'administration et de la Fonction publique

DGCL : Direction générale des collectivités locales

DGEFP : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

DGER : Direction générale de l'enseignement et de la recherche

DGOS : Direction générale de l'offre de soins

DGSIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DINUM : Direction interministérielle du numérique de l'État

DOETH : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

DTH : Directeur/trice territorial/e au handicap

DuoDay : Journée nationale pendant laquelle un

employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien

EA : Entreprise adaptée

EHESP : École des hautes études en santé publique

ENT : Environnement numérique de travail

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

ESMS : Établissement ou service social ou médico-social

ESPO : Établissement de services de pré-orientation

ESRP : Établissement et services de réadaptation professionnelle

FALC : Facile à lire et à comprendre

FFH : Fédération française handisport

FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

FPE : Fonction publique d'État

FPH : Fonction publique hospitalière

FPT : Fonction publique territoriale

Handi-Pacte : Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap

INJS : Institut national des jeunes sourds

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

LADAPT : L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

LSF : Langue des signes française

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

OPCO : Opérateur de compétences

PCH : Prestation de compensation du handicap

PEC : Parcours emploi compétences

PFRH : Plate-forme régionale d'appui interministériel à la Gestion des ressources humaines

PMSMP : Période de mise en situation en milieu professionnel

PPR : Période de préparation au reclassement

PRITH : Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

PRST : Plan régional de santé au travail

PSOP : Prestation spécifique d'orientation professionnelle

RGAA : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

SEEPH : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

SPE : Service public pour l'emploi

TH : Travailleur handicapé

TMS : Troubles musculosquelettiques

TSA : Troubles du spectre de l'autisme

Retrouvez plus d'informations sur
www.fiphfp.fr

**Fonds pour l'insertion des personnes
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33
e-mail : eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr

